

Réf: Dossier N° : 55203

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ORASSU ASSURANCES » en abrégé «A.O »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY Angré-7è Tranche, Résidence Kisma,
BP 29 CIDEX 5 ABJ**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01 Oct. 2018 reçus par Me TAPE LIKPIA GHISLAINE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 09 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ORASSU ASSURANCES » en abrégé «A.O ».

Objet: Le courtage en assurance et réassurance ; L'Audit, le conseil et l'assistance aux entreprises ; La gestion de portefeuille ; La gestion de risques ; La distribution et la commercialisation de contrats d'assurances.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY Angré-7è Tranche, Résidence Kisma,
BP 29 CIDEX 5 ABJ**

GERANT: Madame KOUASSI AKISSI VALERIE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26503 du 09/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23868 du 09/10/2018

